



Programme de formation — Permis moto A1 et A2

Mise à jour : janvier 2026

Catégories A1 et A2

Objectifs

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A2, pour conduire une moto d'une puissance inférieure ou égale à 35 kW.

Public concerné et prérequis

- Avoir 18 ans pour la catégorie A2 et 16 ans pour la catégorie A1
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- Savoir lire et écrire la langue française
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence

Modalités d'admission

- E-photo et signature numérique (photomaton agréé ANTS)
- Carte d'identité, passeport ou carte de résident en cours de validité
- Justificatif de domicile (moins de 6 mois) ; à défaut, pièce d'identité de l'hébergeant et attestation d'hébergement
- Attestation ASSR 2 (obligatoire pour les moins de 21 ans)
- Certificat individuel de participation à la journée d'appel (pour les 18-25 ans) ou attestation de recensement (pour les moins de 17 ans)
- 2 enveloppes A5 timbrées

Équipement obligatoire de l'élève

- Casque homologué aux normes européennes avec dispositifs réfléchissants
- Gants homologués aux normes européennes
- Blouson manches longues (cuir / textile coqué)
- Pantalon (jean ou spécial moto ; jogging déconseillé)
- Bottes ou chaussures montantes maintenant les chevilles

Qualification des intervenants

Enseignants titulaires du Titre Professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière » du CCS « 2 roues » ou d'un diplôme admis en équivalence, et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de cours équipée de moyens multimédias (vidéo, tableau, feuille, stylo, livret-grille de code)
- Véhicules des catégories A1 et A2 adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisé
- Un accès illimité au code en ligne (disponible en dehors des horaires de formation)
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques : livre et livret de code

Programme de formation

L'Épreuve Théorique Moto (ETM) comporte une base de questions axées autour de 9 thèmes :



- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- La réglementation générale
- Les éléments mécaniques liés à la sécurité
- Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
- Les premiers secours

Pour obtenir l'ETM, il faut donner un minimum de 35 bonnes réponses sur les 40 questions posées. La partie pratique suit un programme axé sur quatre compétences :

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Chaque compétence est elle-même divisée en objectifs. À l'issue de la formation, l'enseignant décide de présenter l'élève à l'examen pratique, qui comprend une épreuve « hors circulation » et une épreuve « en circulation ».

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation réalisée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, avec un véhicule moto-école, sur piste. Elle s'articule autour de questions orales et de tests pratiques sur le véhicule, selon les thèmes d'évaluation.

Sanction visée

Permis de conduire de la catégorie A2 ou A1.

Durée de la formation

Obligation légale : 20 heures de leçons minimum avant le passage de l'examen pratique (15 heures si vous êtes déjà titulaire du permis A1).

Tarif

À partir de 990 € TTC. Pour plus d'informations, contacter l'auto-école.

Amplitude horaire

Accueil en agence : lundi et mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, jeudi de 14h00 à 17h00, vendredi de 14h30 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00. Leçons de conduite du lundi au samedi, sur rendez-vous, selon la disponibilité de l'enseignant.

Lieu de la formation

28 Avenue de l'Europe, 69140 Rillieux-la-Pape.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier les possibilités de la suivre ; l'établissement respecte les normes ERP en vigueur. Notre référent Handicap a été formé pour vous accueillir et répondre au mieux à vos demandes : contactez-le par courriel à autoecole.smassilia@gmail.com.



Modalités d'accès

Public en situation de handicap : toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées (pour toute information, contactez notre référent handicap en agence afin de voir les modalités). Contenu : selon la disponibilité des plannings des enseignants.